



Publication de noms sur un site internet

Par **madwoman**, le **08/01/2010** à **09:56**

Bonjour,

Je travaille actuellement sur le site Internet d'un cabinet de recrutement. Il m'est demandé de mettre en ligne sur leur site, le nom de leurs clients. J'aimerais savoir quelle est la démarche à suivre, et si nous devons demander une autorisation aux personnes concernées. Y a t-il une loi qui fait référence à cela?

Merci de me répondre

Cordialement

Par **LeKingDu51**, le **14/01/2010** à **02:01**

Bonjour,

Le plus simple est de demander l'autorisation écrite des différents clients afin de parer à toute éventualité.

La question se posera en cas de refus de l'un d'entre eux.

Cdt